

Connaissez-vous

LE GUIDE COMPTE CHÈQUES

de la **BP** Banque Populaire



Demandez-le à votre agence

BP Banque
Populaire

imprimerie delsaud - cahors

F F P J P



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DU LOT

Calendrier 1974

et

LISTES des SOCIÉTÉS

RESTAURANT

HOTEL

MOULIN DE LA CHARTREUSE

Spécialités du Pays

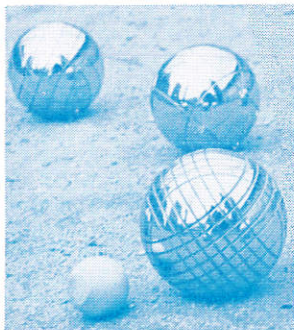
SAINT-GEORGES - 46000 CAHORS

Tél. (60) 35.13.48 et 35.17.37

UNE BOULE DE PÉTANQUE QUI
RESTE "BLANCHE"
ET S'EN VANTE...

OBUT SUPERINOX ★★

Agréée par la FFPJP



ASPECT TRADITIONNEL
ou
SATINÉ!...

BOITE JAUNE



LA BOULE OBUT
PREMIÈRE MARQUE MONDIALE
DE BOULES DE PÉTANQUE

(Les statistiques le prouvent)

Composition du bureau et des commissions du comité départemental de pétanque du Lot

Président d'honneur : Gilbert BORREDON

Président honoraire : Pierre GARRIGUES

Président : André LALANNE

Vice-Président délégué : Emile DELTHEIL

Vices-Présidents : Georges LAFAURIE, Arbitre National
Georges THAMIE, Chef du secteur de Cahors
CASTELNAU, Chef du secteur de Figeac
Hubert MAZET, Chef du secteur « Nord »
Max CARRIE, Chef du secteur de Gourdon

Secrétaire Général : Jacques CAMINADE

Secrétaires-Adjoints : Pierre THEIL, Jacques POUGET,
J.-J. THAMIER

Trésorier Général : Pierre ALDEBERT

Trésoriers-Adjoints : SCHILACCI, RAYNAL

Commission de discipline

G. LAFAURIE, L. FRANCOUAL, GUIGNET, JANHU, CAMINADE,
SORRENTINO, CONTOU, J.-J. THAMIER, LAVAUD, P. THEIL,
DUBRUN, CAVAGNIE G., CARRIE Max.

Commission des jeunes

E. DELTHEIL, BRIAT, GERNOLLES, MAZET, SURRET, LAPORTE,
L. MAPELLI, BUSQUETS, DELAYRE, M. LASVAUD, LLUMBIARES.

Commission des fêtes

DELTHEIL, POUGET, SCHILACCI, CI. RAYNAL, SORRENTINO,
ALDEBERT P., REGULIER, MAZET, MAURY, REVERTER.

" SHERLOCK "

SA PIZZERIA ET SON
CLUB DANSANT

Quai Lagrive - CAHORS - Tél. (60) 35.17.21

— **Entreprise Générale de Peinture** —

E. DELTHEIL & FILS

V I T R E R I E

P A P I E R S P E I N T S

L E T T R E S - D É C O R S

« La Bergerie Sud »

46140 LUZECH

TEL 36.10.12



CALENDRIER OFFICIEL

I.T. : Interdépartemental triplettes
D. : Départemental
D.T. : Départemental triplettes
I.D. : Interdépartemental doublettes
T.T. : Tête-à-tête
N. : National

MARS

- 10 - Aujols (I.T.) (Propagande)
- 17 - Parnac (I.T.)
- 24 - Lalbenque (I.T.)
 - St-Matré (I.T.)
- 31 - Gourdon (D.T.) Challenge Paul Espagnat
 - Villesèque (Concours de Fête)

AVRIL

- 7 - Sauzet (I.T.)
- 14 - Montcabrier (I.T.)
- 15 - Fontanes-du-Causse (I.T.)
 - Castelfrac (I.T.)
 - Bagnac (I.T.)
- 21 - Cajarc (I.T.)
 - Anglars-Juillac (I.T.)
- 28 - St-Céré (I.T.)
 - Cahors « La Daurade » (I.T.)
 - Reyrevignes (Amical)

MAI

- 1^{er} - Goujounac (I.T.)
 - Laroque-des-Arcs (I.T.)
 - Figeac « Saint-Martin » (I.T.)
- 5 - **Championnat du Lot - Triplettes**
 - Castelnaud-Montratier (D.T.)
- 11 - Cahors « Le Sherlock » (I.T.)
- 12 - « **Challenge de la Résistance** » (D.T.)

JUIN

- 19 - **Championnat du Lot - Doublettes à Leyme**
- Flaugnac (I.T.)
 - 23 - Figeac « Les Carmes » (I.T.)
- Prayssac (I.T.)
- Cahors « Le Conti » (I.T.)
- Grézels (I.D.)
 - 26 - Puy-l'Evêque (I.T.)
- Cahors A.S.P.T.T. (I.T.)
- Laval-de-Cère (I.T.)
- Figeac « Les Tours » (I.T.)
-
- 1^{er} - Lamagdeleine chez « El Cabrero » (I.T.)
- Prendeigne (I.T.)
 - 2 - « Les Allées » à Cahors (I.T.)
- Leyme (I.T.)
 - 3 - **Championnat du Lot - Tête-à-tête, Bagnac**
- Bagnac (I.T.)
- Les Junies (I.T.)
 - 8 - Cahors « Chez Riffi » (I.D.)
 - 9 - Saux (I.T.)
- Figeac « La Figeacoise » (I.T.)
- Cahors - Cabessut
 - 10 - Cahors « Le Poccardi » (I.T.)
 - 15 - Cahors « St-Georges » (I.D.)
 - 16 - Gramat (I.T.)
- Cahors « Prisunic » (I.T.)
- Montgesty (I.T.)
- Lacapelle-Marival (I.T.)
 - 23 - Reyrevignes (I.T.)
- St-Paul-de-Loubressac (I.T.)
- Souillac (I.T.)
 - 24 - Sérignac (I.T.)
- Concorès (I.T.)
 - 30 - Castelnau-Montratier (I.T.)

JUILLET

- 1^{er} - Aujols (Propagande)
 - 6 - St-Cyprien (Nocturne) (I.T.)
 - 7 - Luzech (I.T.)
- Lamagdeleine (I.T.)
- Bétaille (I.T.)
- Issepts (Amical) matinée et soirée
 - 14 - Cardaillac (I.T.)
- St-Cyprien (I.T.)
- Vayrac (I.T.)
 - 15 - Vers (I.T.)
 - 20 - Lalbenque (Propagande)
- Touzac (patronné par Vire), amical
 - 21 - Albas (I.T.)
- Latronquièrre (I.T.)
- Gourdon (I.T.)
- Belfort-du-Quercy (I.T.)
 - 22 - Prudhomat (I.T.)
 - 27 - Bélays (I.D.)
- Saint-Pantaléon (Amical I.T.)
 - 28 - Assier (I.T.)
- Esclauzels (I.T.)
- Biars-sur-Cère (I.T.)
- Le Vigan (I.T.)
- Montcuq (I.T.)
-
- ## AOUT
- 4 - St-Germain-du-Bel-Air (I.T. matinée et soirée)
 - 4 - Figeac A.S.P.T.T. (I.T.)
- Trespoux (I.T.)
- Puybrun (I.T.)
- Mauroux (I.T.)
- Lamothe-Fénelon (patronné par Souillac)
 - 5 - Pescadoires (I.T.)
- Peyrilles (I.T.)
- St-Laurent-Lolmie (I.D.)

- 10 - Puy-l'Evêque-Haut
- 11 - Concots (I.T.)
- Duravel (I.T.)
- 12 - Labastide-Murat (I.T.)
- Concorès (I.T.)
- 15 - Bagnac (I.T.)
- Lherm (I.T.)
- Montdoumerc (I.T.)
- Vayrac (I.T.)
- Boissières (I.T.)
- 16 - Castelfranc (I.D.)
- Lagardelle (I.T.)
- Mongesty (I.T.)
- 18 - Limogne (I.T.)
- Puy-l'Evêque (I.D.)
- Sousceyrac (I.T.)
- Caniac-du-Causse (Propagande)
- (patronnage de Labastide-Murat)
- 19 - Labastide-du-Vert (I.T.)
- Le Roc (I.T.)
- 24 - Le Montat (I.T. Amical)
- 25 - Camburat (I.T.)
- Calamane (I.T.)
- Cornac (I.T.)
- Souillac (Blagour) (I.T.)
- Beauregard (I.T.)
- Frayssinet-le-Gélat (I.T.)
- 26 - Nuzéjous (I.T.)
- 26 - St-Géry (I.T.)
- 31 - Grézels (I.T.)

SEPTEMBRE

- 1^{er} - Concorès (I.T.)
- Vire (I.T.)
- 2 - Saux (Amical)
- Valroufié (I.T. Amical)
- 8 - Douelle (I.T.)

- 9 - Parnac (I.D.)
- Anglars-Juillac (I.T.)
- 14 - St-Paul-de-Loubressac (I.D.)
- Frayssinet-le-Gourdonnais (Nocturne) (I.D.)
- 15 - Cahors « La Daurade »
- (Souvenir Féraud-Nouaillac) (D.T.)
- 22 - Luzech (Souvenir Delsol-Guillou) (D.T.)
- 29 - Castelnaud-Montratier (I.D.)

OCTOBRE

- 6 - Capnié-Flaunac (I.D.)
- 7 - Luzech (I.T.)
- 13 - Cahors « Les Allées »
- Challenge Ferrer (D.T.)
- 19 - Duravel (I.D.)
- 20 - Concots (I.D.)
- 27 - Libre.

NOVEMBRE

- 3 - Libre.
- 10 - Libre.
- 11 - Cahors « La Daurade » (I.D.)
- 17 - Libre.
- 24 - Libre.

DECEMBRE

- 1^{er} - Libre.
- 8 - Cahors « La Daurade »,
- Coupe de Noël (I.D.)
- 15 - Luzech, Coupe de Noël (I.T.)

DATES ET LIEUX DES CHAMPIONNATS

I

Championnat du Lot (Triplettes)
à CASTELNAU-MONTRATIER
le 5 mai

Séniors, Juniors, Cadets.
Championnat du Lot (Doublettes)

à LEYME
le 19 mai

Championnat du Lot (Tête-à-Tête)
à BAGNAC

le 2 juin.

Challenge de l'Espoir « Cadets »

à LEYME
le 19 mai

II

Championnat de Ligue
Rabastens
le 26 mai.

III

Championnat de France
Séniors,

AJACCIO les 22 et 23 juin
Juniors,

TOULOUSE les 24 et 25 septembre
Doublettes et Tête-à-Tête,

ORLEANS les 6 et 7 juillet



Championnat du Monde

ALICANTE

les 6-7-8 et 9 septembre.

LISTE DES SOCIÉTÉS DE PÉTANQUE DU LOT

SECTEUR DE CAHORS

- BEAUREGARD : Mairie de 46260 Beauregard
BELFORT-DU-QUERCY : M. le Président de la Sté de Pétanque,
Café Bisme, 46230 Belfort
BOISSIÈRES : La Mairie
CABRERETS : M. Goldefy, 46 Cabrerets
CAHORS « A.S.P.T.T. » : B.P. 106, 46000 Cahors
— « Cabessut » : Bar Ayrolles, Cabessut, 46000 Cahors
— « Les Acacias » : Café de Paris, bd Gambetta, 46000 Cahors
— « Les Allées » : Pétanque des Allées, Bar des Allées, rue
St-Géry, 46000 Cahors
— « Le Conti » : Bar le Conti, place du Général-de-Gaulle,
46000 Cahors
— « La Croix de Fer » : Café de Paris, bd Gambetta, 46000
Cahors
— « La Daurade » : M. Aldebert Pierre, à Laroque-des-Arcs,
46000 Cahors
— « E.G.D.F. » : M. Selves, rue de la Brasserie, 46000 Cahors
— « St-Georges » : M. Brugidou, Combe de Minuit, Cahors
— « Ste-Valérie » : M. Theil Pierre, à Labéraudie, 46000 Cahors
— Pétanque du Pal : Café de la Petite Vitesse

- CALAMANE : Café Petit, 46150 Calamane
CASTELNAU : Café « Chez Pierrot », 46170 Castelnau
CONCOTS : Mairie de Concots, 46000 Cahors
ESCLAUZELS : M. Donadiou Henri, Sté de Pétanque, le Mazet,
Esclauzels, 46000 Cahors
FLAUGNAC : Café Henras, 46 Flaugnac
FONTANES-DU-CAUSSE : M. Mejecaze Léon, Fontanes-du-
Causse, 46500 Gramat
FRANCOULES : Mairie de 46 Francoulès
LAMAGDELEINE : M. Zorzanello, Lamagdeleine, 46000 Cahors
LALBENQUE : M. Fournier, Café de France, 46230 Lalbenque
LAROQUE-DES-ARCS : M. Alquezard, Laroque-des-Arcs, 46000
Cahors
LIMOGNE : M. Valat Raymond, 46 Limogne-en-Quercy
MONTDOUMERC : M. Bonal Joël, Montdoumerc, 46230 Lalbenque
PRADINES : M. Soupa, Pradines, 46000 Cahors
St-Paul-de-Loubressac : Sté de Pétanque, Café Restes,
St-Paul-de-Loubressac
TRESPoux : Sté de Pétanque, M. J.-P. Lemozie, 46000 Trespoux
VERS : M. Rouquié, 46 Vers
VIDAILLAC : Mairie de 46 Vidailles



SECTEUR DE FIGEAC

- ASSIER : M. Pujade Gabriel, 46230 Assier
BAGNAC : M. Araque Fausto, 46270 Bagnac
CAJARC : Café du Lion d'Or, place du Foirail, 46160 Cajarc
CALVIGNAC : M. Largentie Gilbert, 46 Calvignac
CAPDENAC-LE-HAUT : M. Aguera Gabriel, Roumanel, Capdenac-le-Haut
CARDAILLAC : M. Mas Georges, Cardaillac, 46100 Figeac
ESPEDAILLAC : M. Faes Louis, 46 Espédaillac
FAYCELLES : Café Genet, 46 Faycelles
FIGEAC « A.S.P.T.T. » : M. Guignet A.S.P.T.T., Café de la Poste, 46100 Figeac
— « Les Carmes » : Café David, Pl. des Carmes, 46100 Figeac
— « La Figeacoise » : Grand Café Glacier, 46100 Figeac
— « Le Pont du Guia » : Café La Renommée, 46100 Figeac
— « Les Tours » : Café des Remparts, 46100 Figeac
— « Saint-Martin » : Café des Voyageurs, 10, av. E.-Bouyssou, 46100 Figeac
LACAPELLE-MARIVAL : Pétanque marivaloise, Hôtel de la Terrasse, 46120 Lacapelle-Marival
LATRONQUIERE : Sté de Pétanque, Café de Paris, 46 Latronquière
MARCILHAC-SUR-CELE : Hôtel de la Promenade, 46 Marcilhac-sur-Célé
PRENDEIGNE : Sté de Pétanque de 46 Prendeigne
REYREVIGNES : M. Penicaud Claude, Reyrevignes, 46320 Assier
ST-MARTIN-LABOUVAL : M. Peyre, 46 St-Martin-Labouval

SECTEUR DE LA VALLEE

- ALBAS : Pétanque albassienne, Café de la Promenade, Albas, 46140 Luzech
ANGLARS-JUILLAC : Café-Restaurant « Chez Claudine », Anglars-Juillac, 46140 Luzech
CASTELFRANC : Pétanque de Castelfranc, Café du Centre, Castelfranc 46140 Luzech
CATUS : Café de la Terrasse, 46 Catus
DOUELLE : Café de l'Ormeau, 46 Douelle
DURAVEL : M. Busquet à Duravel, 46700 Puy-l'Evêque
MONTCUQ : Café Hugou, La Promenade
MONTGESTY : Chez M. Nadal
GOUJOUNAC : M. Couzin André, Goujounac 46250 Cazals
LES JUNIES : « La Fraternelle », 46 Les Junies
LHERM : M. Delayre Albert, Lherm, 46150 Catus
LUZECHE : M. Da Pare Patrick, Cité Lemouzy, 46140 Luzech
MAUROUX : M. Buffo, 46 Mauroux
MONTCABRIER : M. Oulieres Pierre, Pétanque Montcabrier, 46700 Puy-l'Evêque
PARNAC : Sté de Pétanque Parnac, 46140 Luzech
PRAYSSAC : Hôtel du Nord, 46 Prayssac
PUY-L'EVEQUE : Pétanque puy-l'évéquoise, Café de la Gare, 46700 Puy-l'Evêque
ST-CYPRIEN : Chez M. Maury Daniel, St-Cyprien
ST-MATRE : Sté de Pétanque St-Matré, 46800 Montcuq
SAUX : Mairie de 46 Saux
SAUZET : M. Pol Alexandre, Café, 46 Sauzet
SERIGNAC : M. Gary Roger, Sérignac, 46700 Puy-l'Evêque
VIRE : M. Delmouly Albert, Vire 46700 Puy-l'Evêque

SECTEUR DU NORD

BETAÏLLE : M. Monteil André, 46 Bétaïlle par Vayrac
BIARS-SUR-CERE : Hôtel Bureau, 46 Biars
CORNAC : M. le Président de la Sté de Pétanque, Cornac,
46130 Bretenoux
GRAMAT : M. Bargue Pierre, Président de l'A.B.G., av. de la
Garenne, 46500 Gramat
LAVAL-DE-CERE : Mairie de 46 Laval-de-Cère
LEYME : Sté de Pétanque, Café Bar Chastre, 46 Leyme
PRUDHOMAT : Sté des Pétanqueurs maladroits, 46 Prudhomat
PUYBRUN : Chez M. Labrousse
ST-CERE : Hôtel du Commerce, 46 Saint-Céré
SOUSCEYRAC : M. Ric J.-J., Pétanque, Calviac 46190 Sousceyrac
VAYRAC : Café Judée, 46 Vayrac

SECTEUR DE GOURDON

CONCORES : Sté de Pétanque Concores, 46310 St-Germain-du-
Bel-Air
FRAYSSINET-LE-GELAT :
GIGOUZAC : M. Vayssières, 46 Gigouzac
GOURDON : Café du Palais, 46300 Gourdon
LABASTIDE-MURAT : M. Marty Camille, 46240 Labastide-Murat
LE VIGAN : Mairie de 46 Le Vigan
ST-GERMAIN-DU-BEL-AIR : M. Fourneaux, 46 St-Germain-du-Bel-
Air
SOUILLAC : M. Lavergne P.T.T., 46200 Souillac

OBLIGATIONS des JOUEURS

— Les équipes finalistes d'un concours qui refuseraient de disputer la finale ou qui la disputeraient de façon irrégulière ou fantaisiste, ou qui partageraient les prix, pourront conserver les prix cumulés qu'elles auront perçus dans les parties précédentes, mais ne pourront en aucun cas, percevoir les prix attribués à la finale. Ceci sans préjudice des sanctions que la Commission de Discipline pourra être appelée à prendre à leur encontre.

— Pendant toute la durée du concours, les joueurs sont tenus d'observer la plus parfaite correction de langage, de tenue vestimentaire, de se soumettre aux décisions ou observations de l'Arbitre, sous peine de comparution devant la Commission de Discipline.

Les boules doivent avoir un poids entre 620-800 gr. Le chiffre du poids doit être lisible ainsi que le label du fabricant agréé (voir art. 2 du Règlement).

CHAMPIONNATS

Ces compétitions sont ouvertes aux équipes composées de 3 joueurs de nationalité française, licenciés pour l'année en cours à la même Société, et suivant un nombre d'équipes alloué à chaque secteur au prorata de ses licences.

Il est formellement interdit de déclasser ou surclasser un Junior, sauf si un Junior ayant 18 ans dans l'année demandait son surclassement en Sénior, et, dans ce cas, il resterait définitivement Sénior.

CHAMPIONNATS (Suite)

Par dérogation spéciale, il sera accepté qu'une équipe soit composée de deux joueurs de nationalité française et un joueur de nationalité étrangère.

La même formation d'équipe qu'aux éliminatoires départementales sera exigée pour les épreuves finales.

Toutefois, dans un cas de force majeure, sérieusement contrôlé par le Comité, il sera admis le remplacement d'un joueur indisponible pour le cas de maladie, accident, décès d'un parent proche ; pour cela, un bulletin médical ou de décès sera exigé.

Le joueur remplaçant devra être licencié à la même Société et ne sera admis que s'il n'a pas participé aux éliminatoires.

Si deux joueurs de la même équipe étaient défaillants, le Président de leur Société serait tenu d'en aviser le Comité Départemental pour déclarer le forfait de cette équipe. Il sera procédé alors au remplacement des équipes forfait.

Les équipes remplaçantes ne devront pas être sélectionnées. Elles seront prises dans la suite du classement des éliminatoires.

Les équipes qui ne seraient pas présentes au début des parties seront pénalisées selon le Règlement. Elles seront déclarées « forfait » si elles ne se sont pas présentées 1 heure après le début de la partie.

Toutes les parties se joueront en 13 points. Les parties de quadrage pourront se jouer en 11 points si nécessaire.

TETE-A-TETE. — Exclusivement réservé aux joueurs de nationalité française.

DOUBLETES. — Exclusivement réservé aux joueurs de nationalité française.

Anisette

RICARD

Liqueur

Bisquit

Grand Cognac